

PROGRAMME DE FORMATION

Les conséquences patrimoniales de la vie de couple

La formation que nous vous proposons vise à donner un véritable «mode d'emploi» pour mener à bien cette mission de conseil auprès de vos clients. Au sortir de ces deux journées, l'objectif est de connaître et maîtriser les conversations utiles à tenir à vos clients, sur tous les aspects patrimoniaux : civil, fiscal et social...

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	590 €
Prérequis:	• Connaissances de base des produits bancaires. • Connaissances de base sur les règles civiles et fiscales ; • Avoir une pratique du conseil patrimonial
Objectifs:	• Maîtriser les bases du droit de la famille pour bien gérer un portefeuille de clients patrimoniaux • Tenir compte de l'organisation de la famille dans le cadre de l'activité de conseil • Maîtriser les incidences d'un changement de situation matrimoniale • Gérer les situations de séparation et de divorce

Conséquences patrimoniales de la vie de couple.

- Le concubinage
- Le PACS
- Le Mariage
- Le régime primaire
- Les régimes matrimoniaux
- La communauté réduite aux acquêts
- La communauté conventionnelle
- Séparation de biens
- Participation aux acquêts
- Les avantages matrimoniaux

Contenu pédagogique:

La rupture de la vie de couple

- Les conséquences de la séparation
- La Liquidation des intérêts patrimoniaux
- La dissolution de la communauté
- L'assurance-vie et la communauté
- Les créances nées de la vie de couple
- La prestation compensatoire
- La liquidation et le partage : la désolidarisation et le financement de la soulte
- L'acquisition en cours d'instance en divorce
- L'acquisition en indivision et assurance emprunteur

Heures reglementaires:

- IAS/DDA : 7 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'evaluation: Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

